Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 074-217402981-20261116-DEL26_DG_113-DE

Vétraz Monthoux

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Savoie

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026.113

Séance du **SEIZE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX**
Date de la convocation : Mardi 10 novembre
Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire
Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER
Membres en exercice : 33
Quorum : 17

28 présents :
MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, SILLARD Patrick, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean-Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, ANDRIER Nathalie, MANDON Martine, LEVET Serge, MOLS Louis-David, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia

4 absents ayant donné pouvoir :
Éric GUENEZ à Jean-Pierre BELMAS – Laetitia REAL-LAFFRIQUE à Stéphanie BREGEGERE – Alexandra NOURRY à Valentin TREBOZ - Karl PELLIER à Anne-Lise VOUTAY-MERMET

1 absent excusé sans pouvoir : BAUD Joël

Objet : Résiliation du bail commercial consenti le 30 mai 2011 par la commune de Vétraz-Monthoux au profit de la société Au Pétrin des Saveurs, portant sur un local communal à usage commercial d'une superficie de 30 m², situé 3 Les Places 74100 Vétraz-Monthoux

Par acte en date du 30 mai 2011, un bail commercial a été consenti par la commune de Vétraz-Monthoux au profit de la société Au Pétrin des Saveurs, représentée par Monsieur Emmanuel Poitrineau. Ce bail, conclu pour une durée de 9 ans, porte sur un local communal à usage commercial d'une superficie de 30 m², situé 3 Les Places 74100 Vétraz-Monthoux, ainsi que sur une place de stationnement matérialisée n°12, située impasse des Aquarelles.

Par délibération 2026.085 du 30 juillet 2026, le Conseil municipal a approuvé la conclusion d'un nouveau bail commercial au profit de la société Au Pétrin des Saveurs, portant sur un local communal voisin d'une superficie de 145 m², situé 2 Les Places, 74100 Vétraz-Monthoux, ainsi que sur une place de stationnement matérialisée n°26, située impasse des Aquarelles.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 074-217402981-20261116-DEL26_DG_113-DE

2026.113

Compte tenu de la conclusion de ce nouveau bail, il convient de procéder à la résiliation amiable du bail commercial initial conclu le 30 mai 2011.

Afin de permettre la continuité de l'activité commerciale de la société Au Pétrin des Saveurs et de tenir compte des travaux d'aménagement actuellement en cours dans le nouveau local de 145 m², la résiliation du bail initial interviendra à l'issue desdits travaux, selon un calendrier prévisionnel permettant d'envisager une prise d'effet au cours du mois de janvier 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

ARTICLE 1 : **APPROUVE** la résiliation amiable du bail commercial conclu avec la société Pétrin des Saveurs, portant sur les locaux situés 3 Les Places 74100 Vétraz-Monthoux,

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette résiliation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 18 novembre 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE

MAIRIE DE VETRAZ-MONTHOUX 74100

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 20/11/2026

MAIRIE DE VETRAZ-MONTHOUX 74100

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.